



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 56

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2020



A la suite d'une convocation en date du 21 janvier 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 27 janvier 2020 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **31**

Mesdames, Messieurs, Valentin BECK, Hubert BOURING, Hubert BUR, Claude DECKER, André DUPPRE, Cyrille FETIQUE, Alain FLAUS, Raphaël GARCIA-CANO, Jean-Charles GIOVANELLI, Éric HEMMERT, Jean-Paul HILPERT, Jean-Claude HOLTZ, Günther KAUSCHKE, Pierre LANG, Sébastien LANG, Jean-Luc LUTZ, Jean MATHIA, Victor MICHEL, Frédéric MULLER, Bernard PETRY, Véronique PREIS, Simone RAMSAIER, Roland ROTH, Gilbert SCHUH, Philippe SCHUTZ, Christian SCHWALBACH, Francis SIDOT, Jean-Victor STARCK, Danièle STAUB, Gabriel WALKOWIAK, Alain ZIMMERMANN.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **3**

Mesdames, Messieurs, Bernard CLAVE (représenté par Armand GILLET), François GATTI (représenté par Carole PIETTE), Dominique LIMBACH (représenté par Pascal TARILLON).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **9**

Mesdames, Messieurs, Salvatore FIORETTO (procuration à Valentin BECK), Guy JACQUES (procuration à Victor MICHEL), Jean-Luc JEHIN (procuration à Jean-Charles GIOVANELLI), Laurent KALINOWSKI (procuration à Alain FLAUS), Jean-Bernard MARTIN (procuration à Jean-Paul HILPERT), Gabriel MULLER (procuration à Frédéric MULLER), Marc SENE (procuration à Roland ROTH), François TROMBINI (procuration à Philippe SCHUTZ), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT).

✓ Absents et absents excusés : **13**

Mesdames, Messieurs, Guy BORN, Jean-Marie EYERMANN, Roland GLODEN, Gabriel KOPP, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Pascal RAPP, Claude SCHÄFER, Serge STARCK, René STEINER, Mireille STELMASZYK, Jean-Paul TINNES, Christian WEIRICH.

11. FILIERES

OBJET : REVERSEMENT DU SOLDE CITEO 2018 ET DE L'ACOMPTE DU 4EME TRIMESTRE 2019 POUR LES EMBALLAGES

Le Conseil Syndical,

EXPOSE que Citéo est une société agréée pour la prise en charge des déchets, dans le cadre de la mise en œuvre de la responsabilité élargie du producteur. Elle porte sur cinq matériaux d'emballages ménagers : acier, aluminium, papiers/cartons, plastiques et verre.

EXPOSE qu'étant compétent pour la valorisation des recyclables, le Sydeme est signataire du contrat avec l'éco-organisme Citéo pour la période 2018-2022 du Barème F.

Le Sydeme a perçu :

- le solde des soutiens Emballages pour l'année 2018
- l'acompte des soutiens Emballages du 4^e trimestre 2019.

Ces soutiens sont à répartir entre le Sydeme et ses adhérents.

EXPOSE que conformément aux règles de calcul des soutiens Citéo proposées au vote du Comité Syndical, la clé de répartition 2018 des Emballages est appliquée pour le calcul de la répartition de ce soutien Emballages.

Versement « Emballages » de l'année 2018

Il est rappelé que :

- d'une part, le Sydeme a perçu un montant de 1 448 989,26 € de Citéo pour le solde des soutiens 2018,
- d'autre part, les collectivités membres ont renoncé à 949 958 € de recettes afin de marquer un effort financier contribuant au retour à l'équilibre budgétaire du Sydeme. En conséquence, le montant à reverser s'élève à 499 031,26 €.

La répartition du soutien « Emballages » du solde 2018 est ainsi la suivante :

<i>Intercommunalité</i>	<i>Quote-part 2018 Emballages</i>	<i>Solde 2018</i>
CA Forbach Porte de France	22,391%	111 736,24 €
CA Saint Avold Synergie	11,921%	59 489,47 €
CA Sarreguemines Confluences	20,514%	102 369,58 €
CC de l'Alsace Bossue	6,820%	34 033,11 €
CC du Bouzonvillois	3,898%	19 452,52 €
CC du District Urbain de Faulquemont	5,633%	28 112,61 €
CC de Freyming Merlebach	9,572%	47 766,77 €
CC de la Houve et Pays Boulageois	6,538%	32 625,59 €
CC du Pays de Bitche	9,493%	47 371,44 €
CC du Warndt	3,221%	16 074,43 €
Ensemble	100,00%	499 031,76 €

Acompte du 4e trimestre 2019

La répartition du soutien « Emballages » pour le 4^e trimestre 2019 est la suivante :

Entité	Répartition Sydeme Adhérents	Quote-part 2018 Emballages	Acompte Citéo pour le T4 2019	
CA Forbach Porte de France	70,570%	22,391%	4 060,87 €	18 136,49 €
CA Saint Avold Synergie		11,921%	2 162,05 €	
CA Sarreguemines Confluences		20,514%	3 720,45 €	
CC de l'Alsace Bossue		6,820%	1 236,88 €	
CC du Bouzonvillois		3,898%	706,97 €	
CC du District Urbain de Faulquemont		5,633%	1 021,71 €	
CC de Freyming Merlebach		9,572%	1 736,00 €	
CC de la Houve et Pays Boulageois		6,538%	1 185,72 €	
CC du Pays de Bitche		9,493%	1 721,64 €	
CC du Warndt		3,221%	584,20 €	
Sydeme	29,430%		7 563,51 €	7 563,51 €
Ensemble	100,00%	100,00%	25 700,00 €	25 700,00 €

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après avis favorable du Bureau,
et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

43 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- De reverser le solde du soutien Emballages 2018 aux intercommunalités adhérentes selon le tableau de répartition ci-dessus.
- De reverser le soutien Emballages du 4^e trimestre 2019 aux intercommunalités adhérentes selon le tableau de répartition ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité



Fait à MORSBACH, le 27 janvier 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le 31 JAN. 2020
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 31 JAN. 2020